

Exploitation et réservation en ligne des parcours de golf : feu vert au rachat du groupe Blue Green par le groupe Duval

Publié le 24 juin 2022

Le groupe Duval avait notifié le 19 mai 2022 à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition du groupe Blue Green.

Après un examen attentif, l'Autorité a pu écarter tout risque d'atteinte à la concurrence tant sur le marché de l'exploitation des parcours de golf que sur le marché de l'exploitation des plateformes de réservations des parcours de golf en ligne. Considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité l'a autorisée sans condition.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 JUIN 2022

L'Autorité de la concurrence autorise sans conditions le rachat du groupe Blue Green par le groupe Duval

[Lire le communiqué](#)